



Nombre de Conseillers Elus : 11

Conseillers en fonction : 09

Conseillers présents : 08

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 AOÛT 2018

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 27 juillet 2018, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents : M. SCHMITT Alfred, Mme HOEFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, Mme MINKER Fabienne, M. OBRECHT Jean-Michel, M. SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés : M. BILGER René

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Création d'un emploi d'adjoint d'animation contractuel pour le transport scolaire
4. Demande -Mme OBRINGER
5. Approbation Devis
6. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil et donne lecture de l'ordre du jour.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Stéphanie ZAVAGNI, en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 07 mai 2018 dans la forme et la rédaction présentées.

3. CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le maire informe les membres du Conseil Municipal de la situation actuelle complexe des deux ATSEM en poste au RPI Ittenheim-Handschuheim.

Après avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire ;

Considérant qu'en raison d'un accroissement temporaire d'activité dû à la situation complexe et que pour assurer le service de transport scolaire, le Maire propose de faire appel une nouvelle fois à William LOBSTEIN-MINKER ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de la création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à :

- Accueillir et encadrer les enfants qui prennent le transport scolaire entre l'arrêt de bus de Handschuheim et le groupe scolaire d'Ittenheim-Handschuheim, avec une prise en charge dès la sortie des classes jusqu'à la restitution aux parents et inversement.
- Les horaires de travail de l'agent, répartis sur 4 jours, correspondent aux horaires du transport scolaire et des sorties de classes, selon un planning remis à l'agent.

La durée hebdomadaire est fixée à : 8 / 35^{ème}

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 347, indice majoré : 325 ou par référence à la grille de rémunération de l'échelle C1 du cadre d'emplois de catégorie C

Le contrat d'engagement sera établi à compter du 3 septembre 2018, sur les bases de l'application de l'article 3, 1^o de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un : **Accroissement temporaire d'activité (12 mois pendant une même période de 18 mois)**

4. DEMANDE-MME OBRINGER

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mme OBRINGER concernant la recherche d'un local pour son activité professionnelle d'infirmière libérale associée. Il est proposé de louer le bureau annexe PMR à la mairie, au rez-de-chaussée de la mairie de 7h00 à 9h00.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré décide :

- ***De mettre en place un contrat de location à partir du 01 septembre 2018***
- ***De fixer le loyer mensuel à 80 euros***
- ***De fixer les charges mensuelles à 20 euros***

Et autorise le Maire à prendre les démarches nécessaires quant à la location du local et de proposer et faire signer un bail à Mme OBRINGER.

5. APPROBATION DEVIS

Monsieur le Maire présente le devis du 08 août 2018 de la société SARL PINTO, d'un montant de 6 930,40 € HT, soit 8 316,48 € TTC concernant l'Aménagement de la cour de la grange ou du futur atelier municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré décide de retenir le devis de la société SARL PINTO et de mandater la dépense sur le compte 21318 dans le budget de la commune.

6. DIVERS :

- Deux mariages : Sarah ILHAN, fille de Ginette GANSTER le samedi 25 août et Laura BRUCKMANN le 01 septembre.
- Déclaration préalable BURNER terrain SCHOTT derrière bibliothèque, suite DIA avec demande de branchement et d'autorisation de déversement au réseau public d'assainissements
- PC R0004 GREEDHARRY & KALLENBACH lotissement les rivières avec modification par ajout d'un auvent et d'une pergola.
- PC R0005 MEUNIER Piscine couverte
- Réponse donnée au courrier de Monsieur SALMON par rapport au PLUi.
- Conventonnement archivage avec le centre de gestion au prochain conseil pour l'intervention « formule encadrement » (coût estimatif 3 000 € pour 35 jours + rémunération William LOBSTEIN) *prévu dans BP fonctionnement 2018*
- Evolution cuisine de l'extension salle communale avec devis au prochain conseil *8000 euros voté au BP fonctionnement 2018 +*
- Evolution archives avec présentation devis rayonnages au prochain conseil *2 750 euros voté au BP fonctionnement 2018*
- Validation des dernières plaques de rues
- Retour courrier de l'Académie Strasbourg concernant les horaires scolaires du RPI
- Travaux d'enrobés de la RD718 devant la mairie le lundi 10 septembre
- Passage du Club ENTHOUSIASMES BUGATTI le 14 vendredi septembre
- Arrêté autorisant la société LINGENHELD Environnement à exploiter ses installations dans la commune d'OBERSCHAEFFOLSHEIM et d'ITTENHEIM
- Demande de destruction ou récupération des archives ADS de L'Atip Saverne
- Attribution Numéros de rue lotissement les rivières
- Devenir des Anciens pavés
- Inscription équipe les foulées roses
- Rapport d'activité ES 2017

PRESENTATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Les documents annexes suivants ont été remis ou présentés aux conseillers municipaux :

Annexe point 3 : Planning transport scolaire William LOBSTEIN

Annexe point 5 : Devis SARL PINTO

Annexe point Divers : plaques de rues/ attribution N° de rue lotissement les rivières

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h 15, en remerciant les conseillers de leur participation active.